



KICK-OFF MEETING DU 1er MARS 2021

Objectifs & organigramme

Le point de départ est d'utiliser la marge financière réalisée grâce à l'augmentation de la norme de croissance statutaire pour des initiatives basées sur des objectifs prioritaires en matière de soins de santé et des initiatives visant à réduire la facture des patients.

Cela exige :

- Une vision partagée entre les différentes parties prenantes (prestataires de soins de santé, caisses d'assurance maladie, organisations de patients, gouvernement, etc.)
- Une approche concrète transversale qui favorise le décloisonnement,
- Dans le cadre d'une approche pluriannuelle transparente qui apporte de la stabilité financière,
- Accompagné par l'élaboration d'un plan d'action pour des soins efficaces qui améliore l'efficacité de l'organisation des soins et garantit l'utilisation optimale des ressources, en tenant compte des preuves scientifiques disponibles.

Il ne s'agit pas de faire des économies dans les soins, mais plutôt de réaliser le meilleur investissement possible dans les moyens et améliorer les performances du système.

Concrètement

Un tel projet nécessite une gouvernance adaptée pour réaliser l'objectif mentionné, ce qui se traduit par un rapport au ministre et une bonne circulation de l'information.

Le projet sera dirigé et coordonné par un comité directeur de 20 personnes (7 prestataires de soins, 3 représentants des caisses d'assurance maladie, 6 représentants du gouvernement - 3 représentants de l'INAMI, 1 représentant du SPF Santé publique, 1 représentant de l'Agence des médicaments, 1 représentant de la cellule stratégique ? - , 1 représentant des organisations faitières des associations de patients et les présidents des différents groupes de travail). Un équilibre entre les langues sera recherché autant que possible. La composition sera annoncée prochainement.

Le groupe de pilotage a les objectifs suivants :

- coordonner et harmoniser les activités
- faire périodiquement rapport au Conseil général et au Comité de l'assurance
- assurer la rédaction d'un rapport final au ministre

Au sein du comité de pilotage, un bureau opérationnel sera chargé de l'organisation pratique des travaux.

Le comité directeur sera soutenu par un comité scientifique, présidé par le professeur Eric Schokkaert (KU Leuven) et composé de dix membres.

La tâche du comité scientifique est de

- donner un retour d'information scientifique sur les propositions formulées ;
- faire office de challengers dans les réunions de la task force ;
- aider le comité de pilotage à hiérarchiser les propositions sur la base de critères solides.

Le travail sera effectué à la fois dans les différents comités d'accords et dans trois groupes de travail spécifiques.

Une première task force sera chargée de hiérarchiser et de concrétiser les objectifs en matière de soins de santé et sera dirigée par le Dr Ann Ceuppens (MLOZ).

Une deuxième task force examinera la question de l'efficacité des soins et dressera également une liste de points d'action concrets à cet égard. Ce groupe

de travail est dirigé par le Dr. Manfredi Ventura, président de l'association des médecins chefs francophones.

Enfin, une troisième task force, qui sera présidée par le professeur Eric Schokkaert, abordera la question du budget pluriannuel et d'autres aspects financiers.

Là aussi, la composition sera finalisée dans les plus brefs délais.

Les groupes de travail se mettront au travail sur la base de modèles clairs et de notes préparées par les membres et les administrations.

Un calendrier provisoire sera également proposé prochainement.

Il est évident que le partage des informations est nécessaire. A cette fin, la plateforme Concerto de l'INAMI rassemblera la documentation des différents groupes de travail afin de permettre une consultation ouverte et une cocréation. Appelez cela une nouvelle façon de se rencontrer.

J'espère que ces éléments vous ont donné un aperçu des objectifs et de la gouvernance des travaux.